

Importante contribution de la Caisse Desjardins du Lac-Memphrémagog pour la mise en valeur de la maison Merry

Magog, le 21 mars 2016 – La Ville de Magog a annoncé aujourd’hui, lors d’une conférence de presse, que la Caisse Desjardins du Lac-Memphrémagog s’engage à apporter une contribution de 125 000 \$ au projet de mise en valeur de la maison Merry. Cet appui financier de la Caisse, échelonné sur 5 ans, est possible grâce à son Fonds d’aide au développement du milieu, qui est la ristourne collective votée annuellement par les membres.

« En tant qu’entreprise coopérative, la Caisse veut être un acteur important et actif dans la réalisation de projets qui contribuent de façon significative au développement socioéconomique de notre région. Nous considérons que la mise en valeur de la maison Merry est un excellent exemple de cette vision. C’est un projet porteur pour notre région qui permettra de créer un sentiment d’appartenance des Magogois à leur héritage collectif, en plus de bonifier l’offre touristique régionale », explique M^{me} Danièle Bolduc, présidente de la Caisse Desjardins du Lac-Memphrémagog.

Vicki-May Hamm, mairesse de Magog, s’est dite enchantée de cette participation financière qui, selon elle, sera un levier important pour la suite de la campagne de financement. Elle a remercié la Caisse Desjardins du Lac-Memphrémagog au nom de tous les citoyens qui profiteront de ce « lieu de mémoire citoyen » pour mieux connaître et s’imprégner des origines, de l’histoire de leur ville et de leur région. Elle a ajouté qu’« une fois de plus, notre Caisse Desjardins s’implique généreusement dans le développement de sa communauté. Pour les petits et les grands projets de développement, elle est souvent la première à répondre présent. »

M^{me} Hamm a aussi mis en évidence l’importance de cette maison et du projet pour Magog et la région. « Construite en 1821, la maison Merry est l’une des huit résidences de cette époque encore existantes en Estrie mais surtout, elle se démarque parce que son site a été au cœur du développement de la ville de Magog à la fin du 18^e et au début du 19^e siècle. »

La présidente de la Commission de la culture et conseillère municipale, Diane Pelletier, a quant à elle fait état de la campagne de financement en cours. Elle a rappelé que la structure financière du projet se divise en trois catégories soit, une contribution de la Ville de Magog, des subventions de divers paliers gouvernementaux et des sources de financement privé. Elle a expliqué

que « plusieurs demandes ont déjà été déposées auprès d'organismes ou de ministères susceptibles de financer ce type de projet. Les démarches de sollicitation auprès d'investisseurs potentiels privés sont aussi en cours depuis quelques mois. »

M^{me} Pelletier a ajouté qu'en plus de l'apport de Desjardins, « jusqu'à maintenant, nous sommes assurés d'un montant de 100 000 \$ du Fonds de développement du territoire de la MRC de Memphrémagog et de 150 000 \$ du Fonds de développement pour l'offre touristique (FDOT) administré par Tourisme Cantons-de-l'Est. Ces sommes seront confirmées une fois que le financement du projet sera complété. Nous avons aussi entrepris plusieurs démarches auprès de fondations et de partenaires privés et nous pouvons maintenant compter sur des dons totalisant 325 000 \$. Ainsi, nous avons atteint 60 % de l'objectif de financement public et privé nécessaire au projet de reconstruction qui s'élève à 3,5 millions. »

La présidente de la Commission de la culture mentionne également que « la plupart des personnes et institutions contactées ont manifesté beaucoup d'intérêt envers le projet et nous avons confiance d'obtenir d'autres résultats positifs à court terme. » Elle a profité de l'occasion pour remercier les personnes et organismes qui contribuent à ce projet et plus spécifiquement, M. Alec Van Zuiden, président du comité du Fonds de développement des territoires et maire d'Ayer's Cliff et le directeur général de Tourisme Cantons-de-l'Est, M. Alain Larouche, qui étaient présents à la conférence de presse.

La mairesse de Magog a spécifié qu'« il est vrai que la mise en valeur de la maison Merry représente un investissement important, mais la qualité patrimoniale et architecturale, le concept innovateur de même que son effet catalyseur dans le cadre de la revitalisation du centre-ville et de l'attraction touristique justifient amplement cet effort financier. Toutefois, malgré l'enthousiasme que suscite ce projet, l'engagement de la plupart des partenaires, y compris celui de la Ville de Magog, est conditionnel à l'obtention du financement nécessaire à sa réalisation. »

Voir photo page suivante

- 30 -

Source :
Service des communications
Ville de Magog
819 843-6501

Information :
Diane Pelletier
Conseillère municipale et présidente de
la Commission de la culture
819 570-7597



De gauche à droite :

- Diane Pelletier, conseillère municipale, présidente de la Commission de la culture de Magog
- Danièle Boucher, présidente de la Caisse Desjardins du Lac-Memphrémagog
- Vicki-May Hamm, mairesse de Magog
- Alec Van Zuiden, maire d'Ayers Cliff, président du FDT